



Bénin
2011

www.africaneconomicoutlook.org/fr

Bénin

Vue d'ensemble

En 2010, l'activité économique, caractérisée par un marché du travail dominé par le secteur informel (environ 95 % de la population active, avec un rôle majeur en termes de création de revenus), a été ralentie par la faible production agricole et cotonnière, la baisse du rythme des investissements publics et les inondations. Le coût de ces imprévus est évalué à 0,8 point de croissance ; 8 % de la population béninoise, dont près d'un tiers vivant d'activités agricoles, en a été directement affecté. En conséquence, initialement prévue autour de 3 %, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) n'est estimée, dans un contexte de maîtrise de l'inflation, qu'à 2.1 % pour 2010 contre 2.7 % en 2009. En 2011, les prévisions tablent sur une croissance de 2.5 %, tirée par les échanges avec le Nigeria, la production agricole et la poursuite des grands travaux publics : infrastructures routières, bâtiment et travaux publics (BTP), aménagements agricoles.

La politique macroéconomique est mise en œuvre dans le cadre des accords relatifs à la Facilité élargie de crédit (FEC) conclue avec le Fonds monétaire international (FMI) en juin 2010 et appuyée par les autres partenaires au développement qui apportent un soutien financier et technique à l'exécution du budget. Depuis 2006, la politique budgétaire se caractérise par une augmentation sensible des dépenses publiques. Mais, en raison des lenteurs observées dans la mise en œuvre des réformes, le recouvrement des recettes fiscales n'a pas suivi la même tendance. Sur la période 2007-2010, les recettes fiscales se sont accrues de 12 % en moyenne, alors que les dépenses ont augmenté de près de 20 %, avec une hausse plus forte entre 2007 et 2008 du fait de l'évolution de la masse salariale et des dépenses d'investissements.

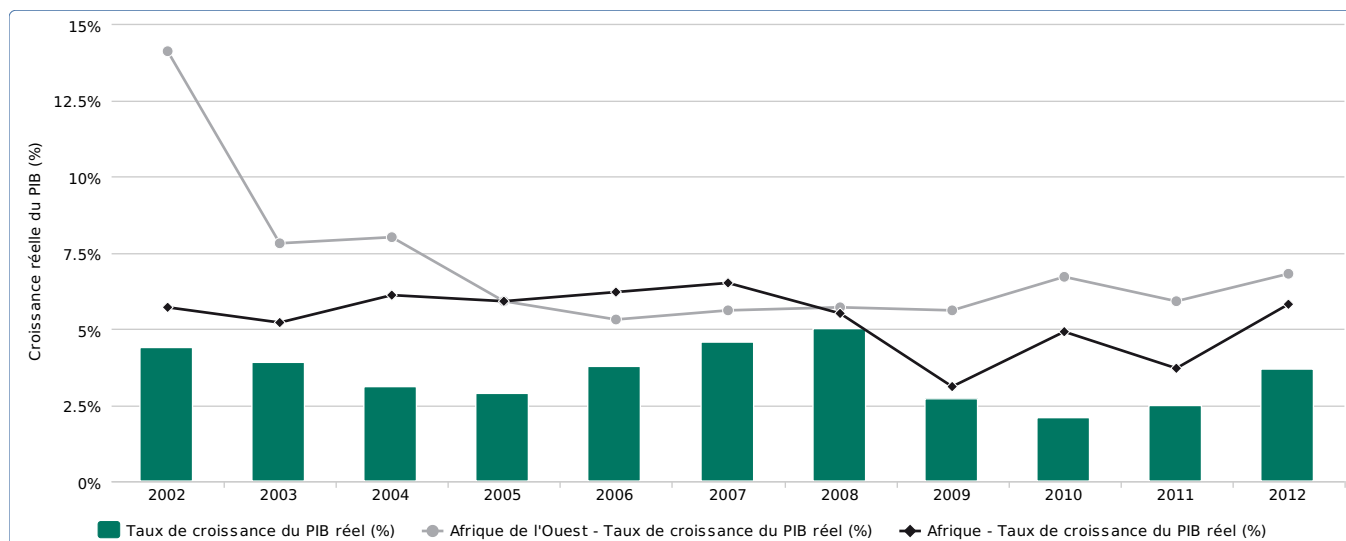
En 2010, l'exécution des opérations financières de l'État s'est soldée par une amélioration du déficit (2.6 % du PIB contre 4.2 % en 2009). En 2011, l'exécution du budget devrait conduire à un déficit global de 2.5 %. Les comptes extérieurs font ressortir un solde courant déficitaire (estimé à 7 % du PIB en 2010) qu'explique notamment une faible mobilisation des dons. La dégradation du solde de la balance courante attendue en 2011 (8 %) devrait résulter principalement de la détérioration de la balance commerciale et du recul des services nets et des transferts publics et privés qui continueront de subir l'impact de la crise économique internationale.

Le Bénin a noué ces dernières années de nouveaux partenariats avec des pays émergents : l'Inde, l'Arabie saoudite, Abu Dhabi, le Koweït et la Chine, cette dernière occupant de loin la première place en termes de volume et de secteurs d'intervention.

Au plan politique, la préparation des élections présidentielle et législatives prévues en mars et avril 2011 ainsi que des revendications d'ordre catégoriel ont contribué à perturber en 2010 le bon fonctionnement de certaines institutions et de l'administration.

Sur le plan social, le Bénin reste un pays à faible développement humain, avec un Indicateur composite de développement humain (IDH) en 2010 de 0,435 qui le classe au 134^{ème} rang sur 169 pays. Il convient néanmoins de souligner la tendance à la hausse de l'IDH depuis 1975 (0,312), ce qui traduit des efforts en matière d'éducation et de santé. Mais la pauvreté demeure un sujet de préoccupation majeure et les inégalités restent encore très marquées au sein de la population. La pauvreté monétaire frappait 35.2 % de la population en 2009 contre 33.3 % en 2007 et 37.4 % en 2006. En revanche, la pauvreté non monétaire a reculé de 39.7% en 2007 à 30.9 % en 2009. Ce qui signifie que, tout en approfondissant les réformes et en poursuivant les efforts visant à réduire encore plus la pauvreté non monétaire, l'accent doit être mis sur les réformes structurelles et les activités génératrices de revenus. D'où la nécessité, pour le gouvernement, d'accélérer et d'approfondir les réformes économiques, structurelles et institutionnelles afin de faire mieux que les projections de croissance de 2.5 % en 2011 et 3.5 % en 2012.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411647>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	2.7	2.1	2.5	3.7
Inflation IPC	2.2	2.1	2.2	2.9
Balance budgétaire % PIB	-4.2	-2.6	-2.5	-1.6
Balance courante % PIB	-7.7	-7.1	-8.2	-7.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414003>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2010
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	35.9	35.9
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	0.3	0.3
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	8.7	8
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	1.3	1.2
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	4.5	4.8
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	18.7	18.6
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	8.5	9.1
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	2.1	2.2
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	11.6	11.5
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	8.4	8.3
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932414972>

Depuis 1991, le Bénin a enregistré des progrès sur le plan macroéconomique. Ils se sont traduits par une croissance économique de 4.7 % en moyenne sur la période 1991-2002. Elle a ralenti à 3.4 % en moyenne annuelle en 2003-05 pour rebondir à 5 % en 2008, mais a marqué un net fléchissement au cours des deux dernières années.

Cette évolution est à rapprocher de la structure productive peu manufacturière de l'économie, avec un secteur tertiaire prépondérant (47 % du PIB) au sein duquel les activités de réexportation jouent un rôle important. Le tertiaire est également dominé par les activités portuaires et le commerce de transit (plus de la moitié de la valeur des exportations du pays) qui constitue l'une des principales sources de revenus de l'État. Le secteur primaire (38 % du PIB) est très peu diversifié, avec le coton comme principale culture d'exportation. L'autre caractéristique de l'économie béninoise est l'existence d'un secteur secondaire (15 % du PIB) doté d'un appareil de production obsolète. Enfin, le secteur informel (environ 70 % du PIB) concentre près de 95 % de la population active et joue un rôle majeur en termes de création de revenus.

En 2010, la croissance du PIB réel, initialement prévue à 3 %, est estimée à 2.1 % contre 2.7 % en 2009. Cette évolution s'explique par les effets combinés des contreperformances de la filière coton, du ralentissement de la production vivrière, des pertes de récoltes dues aux inondations et de la faible exécution des investissements publics. Elle survient dans un contexte de hausse modérée de l'inflation (2.1 % en moyenne annuelle).

En 2010, la croissance du secteur primaire s'est légèrement ralentie (2.3 % contre 2.5 % en 2009), en dépit d'une hausse de 26 % de la production cotonnière sur la campagne précédente. Ce ralentissement de la croissance, surtout dû à la chute de la production vivrière et des pêcheries, s'explique par le faible niveau d'exécution des principaux programmes agricoles (aménagement des vallées et mécanisation) et les difficultés de mise en place des intrants spécifiques. A ces problèmes structurels, s'ajoutent les pertes de récoltes résultant des pluies diluviennes exceptionnelles enregistrées en octobre 2010.

Malgré les bons résultats du secteur énergétique (près de 12 % de croissance en 2010), la croissance du secteur secondaire est ressortie négative (-0.4 % contre 3.2 % en 2009) en raison principalement du ralentissement dans les industries manufacturières (-4 %), notamment la baisse de l'activité d'égrenage du coton.

Le secteur tertiaire a crû de 3 % contre 2.9 % en 2009, profitant de la reprise de l'économie mondiale et de l'atténuation des mesures de désarmement tarifaire au Nigeria, qui ont dopé les échanges entre les deux pays. Dans le cadre de sa politique budgétaire, le Nigeria a procédé à partir de 2008/09 à un réaménagement tarifaire et à une levée des mesures d'embargo sur certains produits (véhicules d'occasion, riz, produits congelés, etc.). Chaque fois que ces deux types de mesures, individuellement ou couplées, sont prises par le Nigeria elles provoquent un détournement des importations de ces biens au Bénin à destination du Nigeria.

S'agissant de la demande intérieure, la consommation finale, qui représentait 88 % du PIB en 2009, a moins contribué à la croissance en 2010, les administrations publiques enregistrant une contribution négative (-0.4 point contre 0.6 point en 2009) du fait d'importantes contraintes et coupes budgétaires. Le taux d'investissement qui a atteint 19 % en 2010 est en recul en raison de la baisse de la composante publique de 10.1 % du PIB en 2009 à 6.1 % en 2010. Au total, la contribution de l'investissement à la croissance en 2010 aura été faible du fait de la composante publique et d'une baisse des stocks. Quant à la demande extérieure, sa contribution est en baisse de 0.2 point en 2010 contre une baisse de 0.7 point en 2009, amélioration due à la bonne tenue de la production cotonnière qui a favorisé les exportations.

En 2011, le PIB réel devrait croître de 2.5 %, grâce à la poursuite des grands travaux d'aménagement, aux échanges avec le Nigeria et au dynamisme de la filière cotonnière. Ce léger redressement devrait se conforter en 2012 avec le raffermissement des grands travaux publics, après l'attentisme observé durant les années pré-électorale et électorale, et la remise au travail des administrations publiques qui, assez politisées, ont été perturbées par les grèves à répétition en 2010. Le soutien à l'activité économique devrait se matérialiser par l'achèvement des travaux d'installation et de mise en production de la centrale des turbines à gaz et par la poursuite de la modernisation du port de Cotonou (prolongement de l'épi d'arrêt de sable et construction de nouveaux postes à quai).

La contribution à la croissance du secteur agricole serait de 0.7 point en 2011 contre 0.6 point en 2010, favorisée par la nouvelle organisation de gestion de la filière coton, l'amélioration des usines d'égrenage de coton et les plans d'investissements pour la période 2011-12. Le secteur secondaire enregistrera en 2011 une contribution de 0.4 point contre 0.3 point en 2010, qui résulterait principalement de l'augmentation des activités des usines d'égrenage de coton. En 2011, la contribution du secteur tertiaire serait en hausse à 1.1 point contre 0.7 point en 2010 grâce à la bonne tenue des activités du commerce et des autres services. Les services non marchands contribueraient à la croissance à hauteur de 0.3 point en 2011.

Du côté de la demande, la consommation finale devrait enregistrer une hausse de 2.6 % en 2011, tandis que l'investissement augmenterait de 3.4 %. Les ménages devraient continuer de bénéficier non seulement des

retombées positives des augmentations successives de salaires dans la fonction publique mais également de l'accroissement des revenus tirés de la culture du coton.

En raison de sa structure relativement rigide et du poids du secteur informel, le marché du travail ne devrait pas connaître de changement majeur en 2011-12 avec un taux d'activité de 95 % de la population en âge de travailler. Il convient néanmoins de souligner que les statistiques récentes sur le marché du travail sont peu accessibles.

Selon les études les plus récentes portant sur la période 2006-07, le marché du travail se caractérise par :

- la stabilité des emplois dans le secteur informel (95.6 % du marché en 2006 contre 95.2 % en 2007) ;
- la progression des emplois de 1.9 % du marché en 2006 à 2.9 % en 2007 dans l'administration en raison de nouveaux recrutements ;
- la stabilité des emplois dans les entreprises publiques (1.1 % en 2006, 1 % en 2007) ;
- la diminution des emplois (1.1 % du marché en 2006 contre 0.2 % en 2007) dans les entreprises privées formelles ;
- la progression des emplois (0.4 % du marché en 2006, 0.7 % en 2007) dans les structures associatives, (organisations non gouvernementales (ONG) et société civile).

Le taux de chômage (officiel) au sens du Bureau international du travail (BIT) oscille entre 1 et 3 %, avec une baisse sensible en 2006-07 en raison notamment de l'ouverture de grands chantiers publics, d'un important recrutement d'enseignants, de l'enrôlement des diplômés sans emploi dans le service militaire. Toutefois les taux récents disponibles portant sur le sous-emploi oscillent entre 30 et 50 % (53.2 et 29 % respectivement en 2006 et 2007).

Ces prévisions reposent sur l'hypothèse d'une reprise de la production cotonnière et d'une évolution favorable des cours mondiaux du coton, d'une hausse des cours internationaux du pétrole ne dépassant pas 90 dollars (USD) le baril et d'une évolution favorable des échanges avec le Nigeria.

Deux types de données pourraient en 2011-12 mettre à mal ces prévisions. Les unes relèvent de l'environnement international : une hausse plus forte qu'attendue des cours du pétrole, une chute des cours du coton, une contre-performance dans les échanges avec le Nigeria résultant de mesures conjoncturelles de désarmement tarifaire par le gouvernement nigérian, d'une baisse du trafic de véhicules d'occasion vers ce pays ou d'une intensification de la lutte contre la contrebande. Les autres éléments d'incertitude relèvent de la situation économique interne et de la production nationale : le climat politique consécutif aux élections présidentielles et législatives, la résurgence de difficultés dans la fourniture d'énergie électrique, d'éventuelles nouvelles inondations.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	18.5	21.2	1.7	3.4	3.7	0.4	0.8	0.9
Publique	7.4	10.1	-5	4	4	-0.6	0.4	0.4
Privée	11.1	11.1	7.8	3	3.5	1	0.4	0.5
Consommation finale	90.3	88.1	2.2	2.6	3.2	1.9	2.2	2.8
Publique	12.3	12	-3	-1.4	-0.8	-0.3	-0.1	-0.1
Privée	78	76.1	3	3.1	3.7	2.2	2.3	2.8
Secteur externe	-8.7	-9.3	-	-	-	-0.2	-0.5	0.1
Exportations	22.2	15.8	3.6	3.8	6.3	0.8	0.8	1.4
Importations	-31	-25.1	3.2	4.3	4.1	-1	-1.3	-1.3
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	2.1	2.5	3.7

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415941>

Politiques macroéconomiques

La politique macroéconomique a évolué dans le cadre du programme conclu avec le FMI, notamment la mise en œuvre de la FEC approuvée le 14 juin 2010 par le conseil d'administration du Fonds. En 2010, la gestion macroéconomique a subi les contraintes non seulement des effets de la crise internationale, avec une baisse des recettes douanières, mais aussi de l'augmentation des dépenses publiques consécutive à l'engagement de grands travaux d'aménagement pour l'organisation du sommet de la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-Sad) et aux mesures sociales prises par le gouvernement à partir de 2007. Dans ce contexte des coupes systématiques ont été utilisées comme instrument privilégié d'ajustement budgétaire.

Par ailleurs, en réponse à la récession mondiale de 2009, le gouvernement a adopté et renforcé les mesures de relance pour juguler les effets des crises alimentaire et énergétique qui avaient déjà cours, et notamment : (i) adoption d'un programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire ; (ii) mise en place d'un fonds de roulement et de provision pour l'achat de stocks tampon de produits de grande consommation à mettre sur le marché en période de soudure en vue d'atténuer la tension sur les prix ; (iii) baisse des taux d'imposition ou exonération pure et simple sur certains produits de grande consommation ; (iv) augmentation des subventions publiques sur les produits pétroliers ; (v) mise en place de subventions au profit de la Société d'énergie électrique ; (vi) adoption d'un nouveau cadre de gestion de la filière cotonnière et assainissement de la gestion des intrants ; et, (vii) accélération du programme de mécanisation agricole.

Ces mesures ont permis de contenir le niveau général des prix des produits de première nécessité comme les produits énergétiques et pétroliers, le riz, les huiles et le maïs. Le montant des subventions avoisinait 4 % du PIB en 2009, avec près de 24 milliards XOF (Franc CFA-BCEAO) pour les produits pétroliers, 59 milliards XOF pour les subventions au secteur de l'énergie électrique et près de 16 milliards XOF pour le soutien des produits alimentaires. Ces subventions ont pesé sur les finances publiques sans que leurs effets sur la production cotonnière soit encore très perceptible ni que l'agriculture vivrière connaisse une amélioration suffisante pour résorber durablement l'insécurité alimentaire. En outre, depuis lors, les hausses successives des prix des produits pétroliers et d'autres produits qui avaient bénéficié de subventions en 2008 et 2009 ont été répercutées sur les ménages à cause de l'étroussure de la marge budgétaire du gouvernement.

Politique budgétaire

Suite aux réformes engagées à partir de 2000, le pays a adopté le principe d'élaboration des budgets-programmes et les cadres de dépenses à moyen terme (CDMT). Mis en œuvre à titre expérimental pour quelques-uns d'entre eux, ils ont été étendus à l'ensemble des ministères, puis aux institutions et organismes publics. Depuis 2006, la politique budgétaire s'est traduite par une hausse des dépenses publiques résultant des grands travaux et de la satisfaction donnée aux revendications salariales. En baisse en 2005 et 2006, elles ont augmenté de 10.3 % et 22 % respectivement en 2007 et 2008, principalement à cause des dépenses de fonctionnement, notamment les salaires. Sur les exercices 2007-08 et 2008-09, la masse salariale a enregistré une hausse respective de 27.5 % et 23.8 %, atteignant ainsi plus de 7 % du PIB.

Cependant, les recettes fiscales n'ont pas enregistré d'évolutions comparables durant la même période, et les objectifs annuels fixés par le gouvernement en termes de recouvrement n'ont toujours pas été atteints. Si les effets de la crise financière mondiale ont leur part de responsabilité, les mesures prévues pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales n'ont pas porté leurs fruits. De plus, les réformes structurelles, notamment celle des régies financières qui devrait aboutir à la réalisation de la transition fiscale, connaissent du retard, en partie à cause d'une certaine résistance au changement de la part des fonctionnaires et de la persistance de la corruption au niveau de certains maillons de la chaîne de la dépense.

Pour ce qui est de la masse salariale, le gouvernement a lancé, avec l'appui des partenaires au développement, des études visant à renforcer le cadre de la réforme de la fonction publique (y compris la rémunération des agents). Mais l'historique de cette masse salariale, ainsi que le problème du vieillissement d'une administration à qui il sera demandé de plus en plus dans un environnement décentralisé, devront être sérieusement analysés et discutés par les parties prenantes.

En 2010, l'exécution[i] des opérations financières de l'État s'est soldée par une amélioration du déficit public, avec un déficit global de 2.6 % du PIB contre 4.2 % en 2009. Ce résultat tient essentiellement à une faible exécution des dépenses publiques. Le déficit a été financé à hauteur de 39.3 milliards XOF par les ressources internes et à hauteur de 119.2 milliards XOF par les ressources extérieures. Les dépenses publiques (dépenses et prêts nets) se sont élevées à 702.2 milliards XOF, soit un taux d'exécution de 80.1 % par rapport aux prévisions révisées du programme conclu avec le FMI, et qui constitue l'un des éléments clés de suivi de la gestion macroéconomique du gouvernement. Le niveau de dépenses publiques ainsi réalisées est en baisse de 13.2 % par rapport à 2009. En proportion du PIB, les dépenses exécutées représentent 23.9 %, en baisse par

rapport à 2009 où elles avaient atteint 25.9 %.

Constituées pour l'essentiel des salaires (34 %) et des transferts courants (31 %), les dépenses courantes, qui représentent environ 60 % des dépenses publiques, ont été exécutées à 91 % par rapport aux prévisions. S'agissant des dépenses en capital, leur taux d'exécution ressort à 55 % des prévisions à cause du bas niveau d'exécution des dépenses financées sur ressources extérieures (taux d'exécution de 47 %). La raison invoquée pour justifier la faible exécution des dépenses d'investissements, à savoir l'assainissement du portefeuille de projets et programmes publics, ne saurait à elle seule tenir lieu d'explication. En effet, 2010 a vu une aggravation des difficultés dans la mobilisation des recettes fiscales, conjuguées aux problèmes dans les échanges avec le Nigeria [ii] et de compétitivité du port de Cotonou et du corridor béninois. En définitive, ces éléments conjoncturels, ajoutés à la fraude et à l'évasion fiscales, expliquent les faibles et lentes rentrées fiscales observées en 2010. Ce qui a conduit à un rationnement de l'engagement des dépenses par la limitation de l'accès des ordonnateurs au Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP). En outre, la majeure partie des appuis budgétaires (47.3 % du financement extérieur en 2010) programmés par les bailleurs de fonds (Banque africaine de développement, Pays-Bas, Union européenne, Banque mondiale, France) n'a été libérée qu'à partir du dernier trimestre de l'année du fait de conditionnalités pas pleinement satisfaites aux échéances convenues.

Les recettes fiscales sont dominées par les recettes douanières. Leur part dans l'ensemble des recettes fiscales se situe en moyenne à 52 %. Les impôts indirects contribuent pour une grande part aux recettes fiscales, avec une prédominance de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (45 % des recettes fiscales totales). La TVA à taux unique de 18 % est applicable à tous les biens et services sans distinction parmi les consommateurs, sauf dans les situations conjoncturelles difficiles.

En 2010, les recettes totales en hausse de 4.7 % ont atteint 603.0 milliards XOF, soit un taux de recouvrement de 88.4 % par rapport aux prévisions révisées. Les recettes non fiscales ont été recouvrées à 73 % seulement par rapport aux prévisions. Le taux de pression fiscale se situe à 15.8 % du PIB en 2010 contre 16.1 % en 2009, tandis que le ratio masse salariale/recettes fiscales s'établit à 45 %, donc supérieur à la norme de 35 % de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). La proportion des recettes fiscales consacrée aux investissements publics est estimée à 19 % en 2010 contre 44.3 % en 2009. Les principales causes de la faiblesse de la mobilisation des recettes fiscales tiennent - en dehors des problèmes conjoncturels - à la corruption au moment du recouvrement, à la fraude fiscale, à l'inefficacité des administrations fiscales et aux inerties dans la mise en œuvre des réformes.

Les mesures qui visent à accroître l'assiette fiscale restent freinées par le dynamisme du secteur informel, favorisé par la complexité des procédures et l'incivisme. Pour faire face à cette situation, le gouvernement a procédé à : (i) la mise en place de mécanismes de prélèvement à la source ; (ii) la création du Centre de gestion agréée pour faciliter le passage de l'informel au formel ; et, (iii) au développement de l'éducation des contribuables. Les principaux changements survenus en matière de réformes fiscales en 2010 ont porté sur l'élargissement des assiettes et le recouvrement des impôts par la généralisation de l'identifiant fiscal unique (IFU). Pour 2011, il est prévu de prolonger cette réforme sur l'élargissement, d'améliorer les procédures d'établissement du titre foncier et de gestion des impôts pour en réduire les délais et le coût, de procéder à l'intégration de tous les agents du port de Cotonou dans le Guichet unique.

Les dons ont représenté en moyenne 58 % du financement extérieur au cours des quatre dernières années. En 2010, le montant des dons est estimé à 48.1 milliards XOF, soit un taux de mobilisation de 33 % par rapport aux prévisions. Ce résultat s'explique par la faiblesse des capacités d'absorption de l'aide, les conditionnalités convenues avec les donateurs liées souvent au rythme de mise en œuvre des réformes qui connaissent des lenteurs et par les difficultés dans la maîtrise des procédures des bailleurs. En proportion du PIB, le montant des dons reçus atteint 3.1 %, à comparer avec les taux des années 2008 (1.8 %) et 2009 (3.2 %). Les transports (18.1 %), le développement social (14.9 %), la santé (14.6 %), l'administration du développement (11 %), la mise en valeur des ressources humaines (10.7 %), le développement régional (8.6 %), l'agriculture, les forêts et les pêches (6.9 %), la gestion de l'économie (6.6 %) sont les principaux secteurs bénéficiant de cette aide.

En 2011, l'exécution du budget devrait se réaliser dans le cadre de la mise en œuvre de la première année de la Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCR) 2011-15, dans un environnement marqué par les élections présidentielles et législatives et avec un déficit global de 2.5 % du PIB. Les dépenses totales devraient s'établir à 916 milliards XOF (24.1 % du PIB) et à 23.2 % du PIB en 2012, contre 25.9 % en 2009. Les transferts courants s'établiraient à 130 milliards XOF en 2011 contre 120 milliards en 2010, soit une hausse de 8.3 %. Les dépenses de personnel, allant des avantages catégoriels au recrutement de policiers et douaniers et au reversement des contractuels, s'inscriraient en hausse de 15.3 % pour s'établir à 280.5 milliards XOF contre 243.2 milliards en 2010.

S'agissant de la dette publique intérieure en 2010 l'encours est en baisse à 246.9 milliards XOF, contre 369.4 milliards un an plutôt, grâce aux efforts de l'État pour l'honorer et réduire cet encours. En proportion du PIB, elle représente 10.5 % contre 11.9 % en 2009, 10.5 % en 2008, et 9.24 % en 2007. Les principaux éléments de la dette intérieure comprennent les emprunts obligataires (58.2 % de la dette intérieure) et les arriérés salariaux titrisés.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	17.2	23.8	21.3	21.7	21.3	21.6	21.6
Recettes fiscales	14.4	16.9	17.2	16.1	15.8	15.9	15.8
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	1	3	1.8	3.2	3.1	3.3	3.3
Autres revenus	1.8	3.8	2.3	2.4	2.4	2.4	2.4
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	19.5	23.6	23	25.9	23.9	24.1	23.2
Dépenses courantes	13.2	16.1	15.7	15.8	15	15.1	14.2
Sans les intérêts	12.5	14.5	15.3	15.3	14.3	14.2	13.4
Salaires	4.6	5.4	6.1	7.3	6.9	7.4	7.1
Biens et services	3	3.7	3.9	3.2	3	2.8	2.5
Intérêts	0.8	1.6	0.3	0.5	0.8	0.9	0.8
Dépenses en capital	6.1	7.5	5.9	9.7	8.9	9	9
Solde primaire	-1.5	1.8	-1.4	-3.7	-1.9	-1.6	-0.8
Solde global	-2.3	0.2	-1.7	-4.2	-2.6	-2.5	-1.6

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416910>

Politique monétaire

En tant que membre de l'UEMOA, la politique monétaire du Bénin est conduite par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont l'objectif principal est de conserver un taux de couverture extérieur de la monnaie à un niveau satisfaisant pour soutenir, dans un environnement non inflationniste, la croissance économique de l'Union. En 2010, l'UEMOA a maintenu inchangés ses taux directeurs ainsi que les instruments de politique monétaire. Le taux de pension et le taux d'escompte sont demeurés stables à 4.25 % et 6.25 % respectivement. Le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques a cependant été revu à la baisse pour le Bénin, de 9 % en 2009 à 7 % en 2010. La surveillance institutionnelle des prix, combinée à un approvisionnement en produits vivriers, a contribué à maintenir le taux d'inflation en deçà du seuil de 3 % grâce à la détente sur les prix dans les postes suivants : produits alimentaires et boissons non alcoolisées, logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles, communications.

En 2010, les crédits accordés à l'économie ont atteint 23 % du PIB, en progression de 8.5 % par rapport à 2009, tirés par les crédits ordinaires (+8.4 %), les crédits destinés à la culture cotonnière demeurant en stagnation. Reflétant la structure de l'économie, les crédits à l'économie sont destinés pour plus de la moitié (46 à 48 %) au commerce de gros et de détail, aux restaurants et aux hôtels, 26 % en moyenne à d'autres catégories de services et environ 27 % au secteur productif. Il s'agit pour l'essentiel de crédits à court terme (en moyenne 60 % de l'ensemble des crédits). Parallèlement, la position nette du gouvernement vis-à-vis des institutions monétaires s'est améliorée, après les tensions sur la trésorerie observées en 2009.

Les avoirs extérieurs nets (AEN) sont ressortis en 2010 à 781 milliards XOF, en hausse de 11.8 % par suite de la progression de l'ordre de 33 % des AEN de la Banque centrale. Dans une tendance plus haussière que ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 11,4 % par rapport à 2009. Le taux de liquidité de l'économie est estimé à 42 % en 2010 contre 38 % en 2009. Cette évolution est imputable à la bonne tenue des dépôts en banque, dont la croissance est estimée à 14.3 % par rapport à 2009, tandis que la circulation fiduciaire n'est estimée progresser que de 4.6 % d'une année à l'autre, avec un coefficient de billétisation de l'économie de l'ordre de 0.24 contre 0.28 en 2009.

Position extérieure

Les importations de biens ont augmenté de 6.1 % en 2010 contre 9.7 % en 2009, après les hausses de 40 % et 10 % enregistrées respectivement en 2007 et en 2008 du fait des préparatifs de l'organisation du sommet de la CEN-SAD qui ont occasionné une vague très importante d'importation de matériaux de construction et d'équipements. La hausse des importations en 2010 provient essentiellement d'achats de produits alimentaires, de produits intermédiaires, de produits énergétiques et de biens d'équipement. En valeur des biens de consommation représentent plus du tiers des importations. Cependant, alors que les parts relatives des importations de produits alimentaires et de produits énergétiques se sont effritées d'une année à l'autre, celles des biens d'équipement et des produits intermédiaires sont plutôt en hausse depuis 2006.

Les exportations s'établissent à 588.3 milliards XOF en 2010, soit une progression de 4.6 % par rapport à 2009. Elles sont caractérisées par la prédominance des produits agricoles, dont principalement le coton fibre. La part de ce produit dans l'ensemble de la valeur des exportations (y compris les réexportations) qui atteignaient 50 % en moyenne au milieu des années 2000, s'est infléchie au cours des cinq dernières années en raison des difficultés enregistrées dans la filière et de la baisse de la production.

L'autre caractéristique dominante du commerce extérieur du Bénin est le phénomène de la réexportation dont une bonne partie se déroule dans l'informel. La première zone partenaire du Bénin dans ce genre de commerce est la CEDEAO (avec le Nigeria en tête). A l'exportation, le Nigeria concentre plus de 40 % des produits destinés à l'étranger. A l'importation, cette part varie d'une année à l'autre et a atteint 16 % en 2009. En matière de commerce informel, le Nigeria est encore le principal pays de provenance des produits pétroliers, d'animaux vivants et de produits alimentaires. Les marchandises en réexportation sont surtout les viandes et abats comestibles et les huiles végétales. En conséquence de l'évolution des importations et des exportations de biens, combinée à la tendance déficitaire du solde des services non facteurs découlant du niveau élevé du fret lié aux importations, le déficit de la balance des biens et services est estimé en 2010 à 11.5 % du PIB, en légère amélioration par rapport à 2009.

En ce qui concerne les estimations des revenus des facteurs et des transferts courants, l'on a enregistré, selon les estimations, des revenus nets débiteurs (14.9 milliards XOF en 2010 contre 11.5 milliards XOF en 2009) en raison des intérêts sur la dette publique extérieure. Par contre, les transferts courants, du fait du niveau appréciable des transferts privés et publics, auraient enregistré un solde créditeur de 166 milliards XOF en 2010 contre 151 milliards XOF en 2009. Au total, le déficit de la balance courante est estimé à 7 % du PIB en raison, entre autres, d'une faible mobilisation des dons.

En définitive, le solde global de la balance des paiements est estimé à 15 milliards XOF soit 0.5 % du PIB contre 1.5 % en 2009.

En 2010, le taux d'endettement extérieur est ressorti à 19.4 % du PIB contre 16.3 % en 2009, alors que ce ratio avoisinait les 50 % au début des années 2000. La hausse de l'encours de la dette extérieure en 2010 est imputable à l'évolution de la dette multilatérale qui représente plus de 80 % de l'encours total. Cette évolution modérée de la dette extérieure résulte des diverses mesures d'allègement liées aux initiatives pour les pays pauvres les plus endettés (PPT) et d'allègement de la dette multilatérale (IADM) ainsi qu'à la prudence observée par les pouvoirs publics dans la politique d'endettement. En outre, le Bénin a régulièrement honoré son service de la dette extérieure. Le ratio service de la dette/exportation de biens et services se situe à 5.1 % en 2010 contre 4.1 % en 2009, témoignant du faible poids du service de la dette extérieure sur les recettes d'exportation. De son côté, le ratio service de la dette/recettes fiscales s'est établi à 4.1 % en 2010 contre 6 % en 2009.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

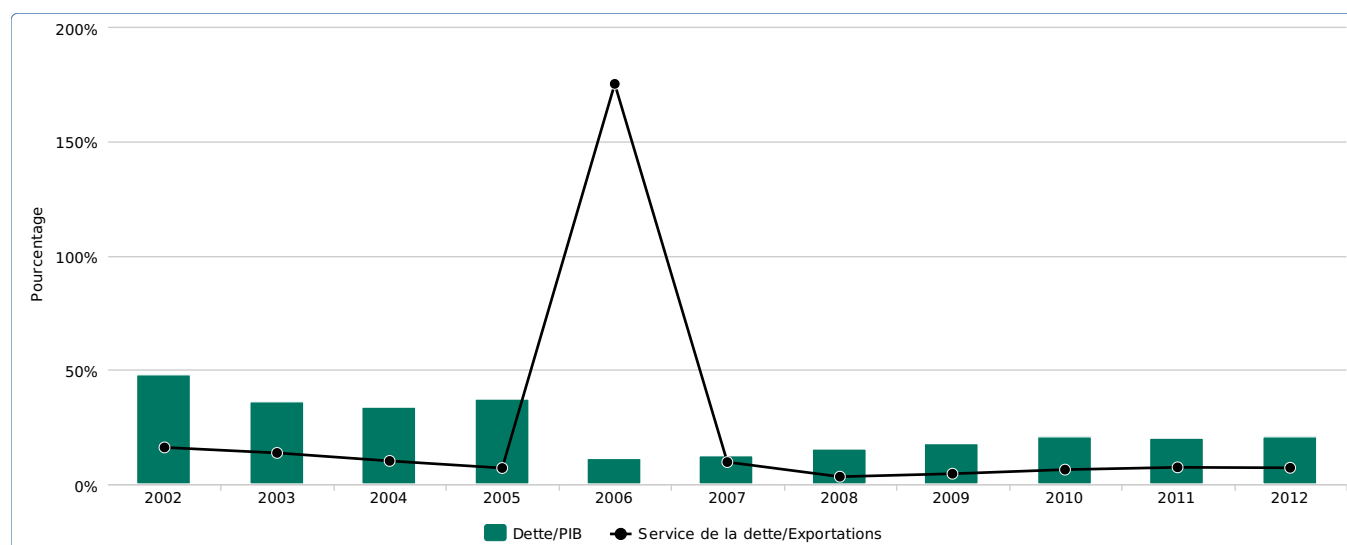
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-8.2	-14.4	-13.7	-12.5	-11.2	-12	-11.4
Exportations de biens (f.o.b.)	15.9	9.2	9.8	10.6	12	11.5	11.9
Importations de biens (f.o.b.)	24.2	23.5	23.4	23.1	23.3	23.5	23.3
Services	-1.5	-1.3	0.3	-1	-0.3	-0.1	0.3
Revenu des facteurs	-0.9	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.4	-0.4
Transferts courants	4.9	5.6	5.5	5.9	4.5	4.2	3.9
Solde des comptes courants	-5.7	-10.2	-8.1	-7.7	-7.1	-8.2	-7.6

Source : Données de la Banque centrale (BCEAO) et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417879>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411647>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

En 2010, la mise en œuvre des principales réformes s'est poursuivie avec en ligne de mire la consolidation du cadre macroéconomique et l'accélération de la croissance. Le gouvernement a poursuivi la réforme de la filière coton en rendant opérationnel un nouveau cadre de gestion et en transférant à une nouvelle société d'économie mixte, la Société pour le développement du coton (SODECO), l'ensemble des outils industriels de l'entreprise cotonnière d'État, la Société nationale pour la promotion agricole (SONAPRA). Par ailleurs, en vue d'améliorer la compétitivité du port de Cotonou et du corridor béninois la construction de deux nouveaux terminaux à conteneurs est engagée et une convention de concession des installations portuaires a déjà été signée. Les travaux se poursuivent pour réaliser le Guichet unique au Port de Cotonou, censé accroître la compétitivité et lutter contre la fraude.

De même, les travaux de mise en concession de l'ex société des chemins de fer, l'Organisation commune Bénin Niger des chemins de fer (OCBN) sont engagés. Les réformes du secteur énergétique sont également en cours. A terme, il est envisagé la scission de la Société d'énergie électrique en deux entités distinctes, une société publique de patrimoine et une société d'économie mixte pour la distribution de l'énergie électrique. Dans le domaine des télécommunications, la procédure d'ouverture du capital de l'opérateur public Bénin Télécoms suit son cours.

S'agissant des réformes administratives et institutionnelles les actions engagées visent au renforcement des capacités pour la gestion des finances publiques et de la coordination de l'action gouvernementale ainsi que le pilotage de la réforme administrative et institutionnelle dans son ensemble. En 2010, le plan stratégique de la réforme administrative a été finalisé. Ont été également réalisés une esquisse avancée de la charte de gouvernance pour le développement du Bénin, un document cadre pour l'organisation d'une table ronde des partenaires pour le financement des chantiers de la réforme administrative et institutionnelle et des monographies sur les réformes dans les trente ministères.

Autres développements récents

Le secteur financier national comprend 14 établissements de crédit (12 banques et 2 établissements financiers), l'antenne nationale de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), et 3 Sociétés de gestion et d'intermédiation. A côté de ces établissements, il existe environ cinq cents institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit régis par le Projet d'appui à la réglementation des mutuelles d'épargne et de crédit (loi PARMEC), une quinzaine d'organismes d'assurances (dont trois sociétés d'assurances-vie, cinq sociétés d'assurances, et huit sociétés de courtage en assurances), et plusieurs structures informelles.

L'un des faits majeurs de l'année 2010 est l'affaire *Investment consultancy and computing. ICC services & consorts* sont des structures financières informelles, qui ont mis en place un système de collecte de fonds visant à proposer des taux d'intérêt allant jusqu'à 300 %, et utilisant les dépôts des nouveaux entrants pour financer les rémunérations d'intérêts des anciens déposants. Dans ce contexte, la panique s'est emparée des épargnants lorsque la bulle a éclaté avec la cessation de paiement d'ICC Services. Le recensement opéré par le gouvernement a révélé que l'ensemble des dépôts s'élevaient à plus de 161 milliards XOF. A ce jour, aucune étude n'a permis d'identifier des effets macroéconomiques même si les dépôts atteignent un taux de l'ordre de 5.2 % du PIB en 2009, pas plus que de mesurer les effets de cette escroquerie sur le niveau de vie des milliers de ménages concernés. Les conséquences sociales auraient pu en tout cas être très importantes si le gouvernement n'avait pas réagi promptement pour contenir la colère des épargnants en créant une commission d'enquête et en opérant des saisies conservatoires et des arrestations.

En matière d'infrastructures routières, le réseau routier comporte en 2010 plus de 6 000 kilomètres de routes dont 31 % en mauvais état. On compte 2 076 kilomètres de routes bitumées, soit 0.26 kilomètres pour 1 000 habitants, et 4 000 kilomètres de routes en terre. L'objectif global du secteur des transports est de développer et gérer les infrastructures et services pour soutenir la croissance économique et le bien être social.

Sont couverts par cette politique les objectifs suivants contenus dans la stratégie sectorielle, repris dans la SCRP 2011-15: (i) assurer la mobilité des personnes et des biens dans des conditions satisfaisantes de fiabilité, de sécurité, de confort, de coût et de préservation de l'environnement ; (ii) soutenir les secteurs productifs et contribuer à la croissance économique ; (iii) contribuer à la réduction de la pauvreté en milieux urbain et rural ; (iv) accroître la compétitivité internationale du système de transport béninois.

Partenaires économiques émergents

Au cours des six dernières années, le Bénin s'est rapproché de nouveaux partenaires au développement : la Chine, l'Inde, l'Arabie saoudite, Abu Dhabi et le Koweït. Ensemble, leur intervention a totalisé environ 230 milliards XOF sur la période 2005-10 soit, pour l'année 2010, près de 7 % du PIB. La Chine est le partenaire émergent le plus important en termes de volume et de champ d'intervention. À elle seule elle assure 76.5 % de ce volume d'aide, suivie par le Koweït (9.8 %) et l'Arabie saoudite (8.4 %). La Chine assiste le Bénin dans les domaines des infrastructures (routières, BTP, santé) et de l'agriculture. Abu Dhabi et l'Arabie Saoudite interviennent essentiellement dans les infrastructures routières et le BTP. Le Koweït intervient dans les seules infrastructures routières et l'Inde dans la modernisation des chemins de fer, les matériels roulants des sapeurs pompiers et l'agriculture.

Selon les informations recueillies auprès des services de l'État en charge de la gestion de ces partenariats, le Bénin a établi un cadre opératoire simple et non contraignant. La requête est en général déposée auprès des Fonds à travers lesquels ces pays partenaires apportent leur appui et, est ensuite soumise à leurs conseils d'administration. Les pratiques des pays émergents diffèrent de celles des partenaires traditionnels sur plusieurs points. Ils ne participent pas toujours au cadre général de dialogue réunissant gouvernement et partenaires, préférant les réunions bilatérales de coopération. Leur approche apparaît plus pragmatique et ils semblent désireux d'inscrire leur intervention dans un réel partenariat. Ainsi répondent-ils aux besoins d'investissements exprimés par le pays lui-même, tandis que les partenaires traditionnels ont tendance à orienter leurs financements vers les besoins du pays qu'ils ont eux-mêmes ciblés.

La durée de la période séparant l'identification du besoin et la mise en œuvre du projet est beaucoup plus longue avec les partenaires traditionnels. D'après une estimation empirique des services publics ce délai serait en moyenne de cinq ans pour les partenaires traditionnels contre une année seulement en moyenne pour les pays émergents. De plus, ceux-ci semblent faire preuve de davantage de dynamisme dans la mise en place des financements en accélérant le passage entre les phases de chiffrage, de décaissement des fonds et de démarrage du projet. Ce qui permettrait auxdits projets d'atteindre leurs objectifs en tout ou en partie conformément aux prévisions. Du partenariat avec les pays émergents est principalement attendue une diversification des capacités productives du Bénin grâce au développement des infrastructures de base, notamment l'accélération de l'électrification rurale.

Cependant, les pays émergents ne se substituent pas aux partenaires traditionnels. Ils les complètent dans des domaines où ces derniers interviennent peu comme les infrastructures routières et les autres grands ouvrages publics. A travers leur coopération avec les pays africains, les pays émergents cherchent à accroître leur rayonnement sur le continent. Dans la sous-région, il n'existe pas d'alternative à leur aide, chaque pays ayant ses besoins spécifiques. Parmi les pays émergents en partenariat avec le Bénin, seule la Chine effectue des échanges commerciaux sans que ces échanges contribuent à améliorer la compétitivité du pays.

Contexte politique

Depuis 1990, le Bénin est à l'avant-garde de la démocratie en Afrique, avec l'organisation de la première Conférence nationale qui a permis d'instaurer les conditions favorables à l'émergence d'un système de démocratie pluraliste et participative. Le pays a ainsi pu organiser dans un climat pacifié et en respectant le pluralisme cinq élections législatives, quatre élections présidentielles et deux consultations locales ayant débouché sur trois alternances au sommet de l'État. Au plan parlementaire, la tendance à l'alternance est également observée avec un taux de renouvellement de 75 % des députés aux élections législatives de mars 2007. La liberté de la presse est reconnue et exercée et on observe un certain dynamisme de la société civile.

Depuis 2009, les revendications catégorielles sur toile de fond politique paralysent une partie de l'administration, ce qui a un effet sur l'activité économique. On assiste également à un bras de fer entre le gouvernement et le parlement qui s'est traduit en 2010 par des rejets de demandes de ratification d'accords internationaux. En décembre 2009, le Parlement avait donné le ton en rejetant le projet de loi de finances, le jugeant irréaliste - ce qui s'est confirmé au vu des coupes drastiques qui ont marqué la mise en œuvre du budget - obligeant le gouvernement à légiférer en 2010 par ordonnances, comme cela avait déjà été le cas en octobre 2008 pour le collectif budgétaire.

Le contexte politique au Bénin a été dominé en 2010 par la préparation des élections présidentielles et législatives prévues en mars et avril 2011. Afin d'assurer plus de transparence et de sincérité dans les élections et de consolider la démocratie les pouvoirs publics se sont engagés à mettre en place une Liste électorale permanente informatisée (LEPI). Inscrite dans les textes depuis 1998, elle n'avait pu être réalisée avant 2010, faute d'un engagement consensuel de la classe politique.

Contexte social et développement des ressources humaines

En 2010, l'Indicateur composite de développement humain (IDH) est de 0.435 pour le Bénin. Cet indice se situe sur une tendance à la hausse depuis 1975 où il était estimé à 0.312 grâce aux efforts accomplis dans l'éducation et la santé. En dépit de ces progrès, le Bénin est toujours classé au 134^e rang sur 169 pays au niveau mondial en matière d'IDH. La pauvreté monétaire touche encore une partie importante de la population et n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Selon les autorités, et sur la base de l'Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICoV) de 2010, le taux de pauvreté est passé à 35.2 % de la population en 2009, avec de fortes inégalités selon le sexe et la région, contre 33.3 % en 2007 et 37.4 % en 2006. En revanche, la pauvreté non monétaire a reculé de 42 % en 2006 et 39.7 % en 2007 à 30.9 % en 2009, reflétant les progrès réalisés en matière d'éducation, de santé et d'accès à l'eau potable. Ces résultats encouragent à poursuivre les efforts entrepris mais en privilégiant les activités génératrices de revenus.

Au niveau de l'éducation primaire, le taux brut de scolarisation a évolué de 92.9 % en 2006 à 109 % en 2009 avec un taux de 104 % en ce qui concerne les filles. Si ces efforts se poursuivent, le Bénin pourrait réaliser l'objectif de l'accès universel à l'enseignement primaire inscrit dans les OMD.

En matière de santé, le Bénin a accompli d'importants efforts. Ils ont permis un accroissement des services de santé, ce qui explique le taux de morbidité relativement faible de la population. Le taux de fréquentation des services de santé a évolué de 45.6 en 2007 à 46.1 % en 2009, le taux de couverture vaccinale au pentavalent pour les enfants de 0 à 11 mois a augmenté, passant de 96 % en 2007 à 98 % en 2009. Selon les statistiques sanitaires nationales le paludisme se situe toujours au premier rang des affections. En 2008, il était la cause de près de 40 % des motifs de recours aux soins dans les structures sanitaires existant au sein de la population et de 43.5 % chez les enfants de moins de 5 ans. Il constitue également la première cause d'hospitalisation tant pour l'ensemble de la population (20.1 %) que pour les enfants de moins de 5 ans (34.6 %), selon les chiffres de 2008. La lutte contre les autres maladies prioritaires comme la tuberculose a connu un certain succès du fait de sa prise en charge par l'État.

Au niveau national, la mortalité infanto-juvénile est de 136 décès pour mille naissances vivantes en 2006, en considérant comme période de référence les dix années précédant l'enquête démographique et de santé. Par rapport à 2001, il s'est réduit de 15 %. En matière de santé maternelle, des efforts appréciables ont été notés pour les soins prénataux ; la proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (médecin, sage-femme, infirmière) s'est établie à 78.6 % en 2009, ce qui représente un progrès par rapport à 2006 où il avait atteint 74 % et a permis de réduire les risques à la naissance. Au regard de ces évolutions, le Bénin devra néanmoins redoubler d'efforts pour atteindre d'ici à 2015 l'objectif des OMD en matière de santé infantile et maternelle.

Si les problèmes d'assainissement se posent encore avec acuité au Bénin, l'accès à l'eau potable devient progressivement une réalité. Dans l'hypothèse d'un maintien des politiques publiques la cible fixée pour 2015 dans les OMD pourrait être atteinte. En 2010, le taux d'accès à l'eau potable est estimé à près de 64 % pour l'ensemble du pays, avec toutefois de fortes disparités selon les milieux sociaux.

Notes

[i] Pour 2010, les objectifs conclus avec le FMI dans le cadre de FEC, déjà en deçà des objectifs annuels du gouvernement et qui situaient les recettes et les dépenses annuelles à respectivement 1 184.7 milliards XOF et 1 191.1 milliards XOF ont dû être revus à la baisse plus d'une fois.

[ii] Depuis 2009, en réponse à la crise, le Nigeria a pris des mesures de désarmement tarifaire et a, au même moment, libéralisé l'importation de certains produits initialement prohibés via son port. Cette situation a occasionné le détournement du trafic du port de Cotonou.